

Lettre du Père Jean-Paul HOCH, Supérieur Général de la Congrégation du Saint Esprit

CLIVO DI CINNA, 195 -
00136 ROMA, ITALIA
le 2 mai 2007

Aux responsables et aux membres
des Fraternités du Saint-Esprit

Chers amis des Fraternités du Saint Esprit,

Au moment où nous allons célébrer les 140 ans d'existence des Fraternités du Saint Esprit, la Congrégation du Saint Esprit tient à vous encourager dans votre démarche spirituelle et apostolique et à vous renouveler sa confiance.

En effet, Mgr Darboy a reconnu l'Association en l'honneur de Saint Esprit le 10 juin 1867 fête de la Pentecôte. Le Pape Léon XIII, le 7 décembre 1884, a érigé l'Association en Archiconfrérie qui, depuis 1886, est confiée à notre Congrégation dans le but de « *rendre à l'Esprit Saint un culte de reconnaissance et d'amour* » par la fidélité à ses inspirations.

Comme vos prédécesseurs, vous, membres des Fraternités du Saint Esprit, vous vous efforcez d'*appeler une effusion toujours plus abondante de ses dons sur l'Église, spécialement sur le Souverain Pontife et les Évêques, ainsi que sur les missionnaires travaillant à la propagation de la foi*. Vous voulez *obtenir pour chaque membre des Fraternités la grâce d'agir en toute chose sous la conduite et l'influence du Saint Esprit*. Vous voulez *faire de chaque associé un membre actif dans la mission d'évangélisation* (Statuts des Fraternités).

Vous avez su être fidèles à un si grand projet, dans les circonstances parfois difficiles de ces dernières années, en faisant de chaque Fraternité un lieu de prière et de réconfort pour vous et pour beaucoup d'autres personnes qui ont bénéficié de votre foi et de votre force.

Je remercie particulièrement les évêques qui ont bien voulu reconnaître les Fraternités dans leur diocèse parmi les associations spirituelles de laïcs, et nommer les aumôniers et même procurer les moyens matériels pour continuer et se renouveler. Je remercie vos responsables élus et bénévoles, prêtres et laïcs, qui ont su assumer les responsabilités pour que les Fraternités grandissent et rendent de plus en plus de services aux Eglises.

De mon côté, je demande aux supérieurs majeurs spiritains de vous accompagner au mieux dans leur circonscription, selon votre vocation propre, dans la charge que l'Église nous a renouvelée par le Pape Pie X (1904) et ensuite le pape Pie XI (1923). Cette façon particulière de servir Dieu et l'Église, à toute sa place parmi les divers mouvements spirituels et apostoliques d'aujourd'hui.

Nous savons bien que l'Église a besoin de laïcs organisés et engagés dans la prière et la mission : en solennisant vos 140 ans en cette année 2007, vous vous renforcerez dans votre vocation et vous nous donnerez le signe de votre dynamisme spirituel. Je demande au Père Jean Savoie, qui est chargé d'accompagner les Fraternités du Saint Esprit, de vous faire diffuser cette lettre pour lui donner la meilleure suite.

Que l'Esprit Saint vous comble de ses dons de lumière et de force pour servir l'Église du Christ dans sa marche vers le Père.

Jean-Paul Hoch,
Supérieur général Cssp